

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



Le 14 août 2017

A l'assemblée régulière du conseil municipal étaient présents: Monsieur Michel Aubin, Monsieur Martin Bibeau, Madame Audrey Sénéchal, Monsieur Bernard Coutu tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Gamelin, maire.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Étaient absents : Madame Johanne Lessard et Monsieur Luc Bertrand

## #2017-08-131 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 14 août 2017.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT :**

Mot de bienvenue.

Lecture de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 juillet 2017.

Lecture et approbation des comptes à payer.

Période de questions.

Avis de motion (règlement #68-12).

Embauche d'une secrétaire d'élection en août.

Embauche du vérificateur pour l'année 2017.

Dépôt rive nord.

- Autorisation du ramassage de la terre.

Fissure du côté droite (Excel-tout).

Demande d'autorisation d'achat d'un montant excédant pas 200. \$ pour la directrice générale.

Dépôt de règlement (MRC de D'Autray) #266 et #267.

Rapport de la directrice générale.

Correspondance.

Presque tout est sur le web et gratuit voulez-vous les avoir version papier.

La revue Géomatique 50 \$ pour les 3 premier numéro, maintenant plus disponible en version papier.

- Karine Saucier de la MRC de D'Autray demande si c'est possible de planifier une autre formation.
- Fondation des maladies du cœur et d'AVC, nous invite à faire un don.
- Demande de rajouter la clé de la pompe au trousseau de la monitrice du camp de jour.
- Demande d'achat d'un clavier et d'une souris sans fils à 33.33 taxes incluses (28.99 avant taxes).

Lettre à la fabrique de la paroisse de Saint-Martin-de-la-Bayonne.

- Lettre envoyer le 14 juillet

Divers

- Évier de l'appartement 750 B.
- Faut-il assermenter la directrice générale.
- Possibilité d'obtenir une carte de crédit.

Levée de l'assemblée.

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



## #2017-08-132 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 juillet 2017.

La secrétaire-trésorière est dispensée de faire la lecture du procès-verbal, les conseillers en ayant pris connaissance.

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu appuyé par Monsieur Martin Bibeau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 juillet 2017.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### COMPTES À PAYER.

201700134	2017-07-17	Infotech	2253.51 \$
201700135	2017-07-13	Excel tout.	11497.50 \$
201700136	2017-07-13	Excel tout	3909.15 \$
201700137	2017-07-10	Francine Rainville.	140.71 \$
201700138	2017-08-04	Hydro Québec	376.51 \$
201700139	2017-08-04	Municipalité de Ristigouche	150.00 \$
201700140	2017-07-27	Chantal Piette	1068.03 \$
201700141	2017-07-07	Chantal Piette	1480.19 \$
201700142	2017-08-01	Chantal Piette	1008.89 \$
201700143	2017-08-01	Chantal Piette	1089.88 \$
201700144	2017-08-04	Chantal Piette	96.44 \$
201700145	2017-07-27	Francine Rainville	776.73 \$
201700146	2017-08-15	MRC de D'Autry	43.83 \$
201700147	2017-08-15	EBI Environnement Inc.	1211.95 \$
201700148	2017-08-15	Fond d'information sur territoire/mutation	8.00 \$
201700149	2017-08-15	Papeterie Beaulieu	95.13 \$
201700150	2017-08-15	Bélangier et Sauvé	1032.19 \$
201700151	2017-08-15	Quincaillerie Piette enr.	209.00 \$
201700152	2017-08-15	Mun. de St Gabrielle de Brandon	4479.53
201700153	2017-08-15	Excel tout	2874.38
201700154	2017-08-15	Produit chimiques SANY Inc.	92.10
201700155	2017-08-15	Plomberie Sylvain Miron Inc.	207.81
201700156	2017-08-15	Les services Exp Inc.	4426.54
201700157	2017-08-15	Francine Rainville	596.72
201700158	2017-08-15	Recyclage Frédérick Morin Inc.	12.88 \$
201700159	2017-08-15	Suzie Demontigny	87.77
201700160	2017-08-15	Francine Rainville	854.50
201700161	2017-08-15	Francine Rainville	10.17
201700162	2017-08-15	Excel Tout	528.89
201700163	2017-08-15	Pierre Roberge	804.83
201700170	2017-08-15	Excavation Normand Majeau Inc.	3700.16
<b>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS</b>			<b>45123.95</b>

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



## # 2017-08-133 PAIEMENT DES COMPTES.

Le paiement de ces comptes est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Martin Bibeau

De plus, il a été décidé de communiquer avec Monsieur Stéphane Allard de MRC D'Autray pour savoir si le travail fait par l'entreprise Excavation Normand Majeau Inc. est fait correctement, pour pouvoir payer le montant retenu.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### PÉRIODE DE QUESTIONS.

\*\*Une citoyenne nous fait le commentaire que pour la mesure des écumes et des boues, ces dite mesures devraient être inscrits sur le bon de travail. De plus, on devrait y retrouver le nom du préposé et sa signature.

### AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT # 68-12)

Avis de motion donné par Monsieur Bernard Coutu pour la modification du règlement #68-12.

## #2017-08-134 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION EN AOÛT

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé par Monsieur Michel Aubin d'autoriser l'embauche d'un secrétaire d'élection si nécessaire suite à la formation de la directrice générale au Château Joliette le 15 août 2017.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

### EMBAUCHE DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2017

Nous n'avons toujours pas reçu la soumission de la vérificatrice générale, nous devons donc la relancer. Si nous n'avons pas de nouvelle nous irons en appel d'offre.

## #2017-08-135 DOSSIER (EXCEL TOUT)

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Madame Audrey Sénéchal d'entériner la décision du ramassage de la terre contaminer. Et que Monsieur Michel Aubin ait une conversation avec Monsieur Jonathan Piette pour voir ce que l'on peut faire pour les fissures et pour demander pourquoi le surplus de 170 \$ sur la facture. Une retenue du paiement de la facture est prévue, tant que la porte qui avait été abimée lors des travaux, ne sera pas réparée et que le terrain côté gauche ne sera pas nivelé vu l'affaissement évident.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**MUNICIPALITÉ  
SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON**



**#2017-08-136**    **DEMANDE D'AUTORISATION D'ACHAT D'UN MONTANT EXCÉDANT PAS 200 \$ / MOIS POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'autoriser un montant d'achat excédant pas 200 \$ par mois pour la directrice générale. Ces factures seront détaillées lors du conseil subséquent.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**DÉPÔT DU RÈGLEMENT DE LA MRC DE D'AUTAY # 266 et #267**

**# 266**

Règlement concernant l'acquisition de compétence relativement au transport collectif régional

**# 267**

Règlement concernant l'acquisition de compétence en traitement et valorisation des matières organiques putrescibles

**CORRESPONDANCE.**

Une liste de la correspondance est déposée sur la table, aucun de ces documents ne sera archivé.

La revue Géomatique est offerte au coût de 50 \$ pour les 3 premier numéro, cette dernière n'est maintenant plus disponible en version papier. Cette demande a été refusée.

**#2017-08-137**    **DEMANDE DE RAJOUTER LA CLÉ DE LA POMPE AU TROUSSEAU DE LA MONITRICE DU CAMP DE JOUR.**

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'autoriser d'ajouter la clé de la pompe au trousseau de la monitrice du camp de jour.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**#2017-08-138**    **ACHAT D'UN CLAVIER ET D'UN SOURIS SANS FILS À 33.50 TAXES INCLUSES (28.99 AVANT TAXES).**

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Michel Aubin. D'autoriser l'achat d'un clavier et d'un souris sans fils

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

**#2017-08-139**    **ÉVIER DE L'APPARTEMENT 750 B.**

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé par Monsieur Bernard Coutu d'autoriser Monsieur Michel Aubin d'acheter et de changer l'évier de l'appartement 750 B. Il est à noter que les robinets sont déjà achetés.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



## POSSIBILITÉ D'OBTENIR UNE CARTE DE CRÉDIT.

La demande de carte de crédit a été rejeté

## L'AFFICHE DE PRÉVENTION INCENDIE GRATUITE

Il a été décidé d'accepter l'affiche de prévention incendie.

## INFORMATIONS SUR LE TERRAIN CONCERNANT LE PROJET DU NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Monsieur Michel Aubin a discuté avec Monsieur Denis Poirier, et ce dernier aurait mentionné le désir de cultiver. Il a laissé sous-entendre la possibilité d'un petit développement domiciliaire. Monsieur le maire demandera une rencontre avec Monsieur Denis Poirier à court terme. Dossier à suivre après les élections

## CLIMATISEUR

Remis à l'an prochain, nous n'avons pas de budget pour cette année.

## **#2017-07-140" LETTRE À LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-MARTIN-DE-LA-BAYONNE.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon a conclu une entente avec la Fabrique de la Paroisse de Saint-Martin de la Bayonne;

ATTENDU QUE votre équipe pastoral et l'évêque Mgr Raymond Poisson, nous ont fait parvenir une demande de rencontre avec le conseil municipale de Saint-Cléophas-de-Brandon.

ATTENDU QUE cette demande a pour but de connaître les disponibilités du conseil municipale de Saint-Cléophas-de-Brandon.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyée par Monsieur Martin Bibeau et résolu à l'unanimité

D'informer la Fabrique Saint-Martin-de-la-Bayonne des disponibilités du conseil municipale de Saint-Cléophas-de-Brandon.

Les dates proposées pour cette rencontre sont le 13,14 et le 18 septembre 2017, à 19 heures 30.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



## #2017-08-141 LE RÉSERVOIR D'HUILE

ATTENDU QU'il faut réinstaller le réservoir d'huile.

ATTENDU QU'il faut être conforme avec les assurances.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS, il est proposé par Bernard Coutu et appuyée par Audrey Sénéchal et résolu à l'unanimité.

De mandater Monsieur Michel Aubin pour s'occuper des travaux pour l'installation du réservoir d'huile pour le chauffage du centre.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## #2017-08-142 DEMANDE : COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Madame Karine Saucier de la MRC d'Autry demande si c'est possible de planifier une autre formation sur le compostage domestique (avec distribution de composteurs) pour les citoyens de St-Cléophas. Pour la période suggérée du début ou mi-septembre.

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Michel Aubin que suite aux discussions, il a été décidé qu'il n'y aura pas d'autre atelier de formation sur le compostage en septembre. Par contre nous allons nous informer des coûts pour le porte à porte sélectif, particulièrement pour les citoyens qui n'ont pas reçu le composteur.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## #2017-08-143 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les prochains salaires de la directrice générale seront plus élevés car les retenues seront déduites selon les normes.

Pour la lumière de la rue vis-à-vis le 881 rue Principale, Monsieur Landreville de Léo Landreville Inc. estime le travail entre 125\$ à 200\$ selon la nature du problème (l'ampoule ou le ballaste). Monsieur Robillard de Entreprises électriques Pierre Robillard était dans l'impossibilité de donner un prix sans l'avoir vue. Habituellement, c'est l'entreprise St-Georges Yvon Inc. qui effectue ces réparations, donc il a été décidé de poursuivre avec ce dernier d'effectuer les réparations de lumières de rue.

Alarme Valcan va passer jeudi le 17 août 2017 pour mettre un nouveau code au système alarme spécifique pour la directrice générale et faire le ménage des codes inutilisés.

# MUNICIPALITÉ SAINT-CLEOPAS-DE-BRANDON



Mme Francine Rainville demande pour accéder à des formations en ligne, Les frais d'ouverture de dossier au coût de 95 \$ (frais unique). Le prix des cours pour les non-membres est de 423 \$ et pour les membres 364 \$. Donc il faut valider le coût de l'abonnement annuel versus l'économie des coûts puisque nous avons la possibilité de s'abonner seulement pour une demi-année et analyser aussi les avantages reliés. Trois cours seraient intéressants. #1 Lois et règlements, 15 heures, #2 Procès-verbaux, 20 heures et #3 Adjudication des contacts, 20 heures.

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'autoriser la directrice générale à suivre les trois formations et de s'informer des coûts l'abonnement et des économies relatives. Il est aussi demandé de s'informer au préalable au près d'Emploi Québec de la possibilité de remboursement d'une portion des formations dans le cadre du programme de formation à l'emploi.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **CONTESTATION DE CERTAINS CITOYENS**

Monsieur Bernard Coutu nous informe que certains citoyens contestent la localisation des trottoirs. Nous avons eu la confirmation que les trottoirs ne sont pas sur les propriétés privées.

## **DOSSIER MONSIEUR TALBOT**

Dossier à suivre de très près.

## **#2017-07-144 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 10 HEURES 30**

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Bernard Coutu.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité.

---

Denis Gamelin,  
Maire

---

Francine Rainville,  
Directrice générale et secrétaire trésorière.